Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Taxe d'habitation

Par Alex012134

Bonjour,

Ma fille est étudiante. Elle louait un appartement meublé et a dû le quitter au bout d'un an. La propriétaire nous demande aujourd'hui de payer la taxe d'habitation pour l'année en cours. Nous avons déjà loué d'autres appartements et c'est la première fois qu'on nous demande de payer cette taxe. Ma question est simple, est-ce à nous de payer cette taxe? Merci pour vos réponses

---
Par yapasdequoi

Bonjour
Si votre fille est étudiante et que le bail est à son nom, elle n'a pas de TH.
Par contre si le bail est au nom des parents, vous êtes redevable.